

LE TACOT

www.thoury-ferrottes.fr Facebook Thoury Ferrottes officiel



Vide-grenier

page 17



Concert Corsica rock

page 20

En direct de la mairie	p. 2 - 7
Ça vous concerne	p. 8 - 12
Ça se passe ici	p. 13 - 17
Culture	p. 18 - 22
Environnement	p. 22
Portraits	p. 23 - 24
Infos pratiques /État civil	p. 25
Nos entreprises	p. 26 - 27
Agenda	p. 28

L'ÉDITO DU MAIRE /



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

J'espère que vous avez passé un bel été !

Une surprise de taille suite à la rentrée des enfants, l'éducation nationale a décidé de rouvrir une classe sur notre commune.

L'école de Thoury-Ferrottes est maintenant composée d'une classe de CP, CE1, CE2 donc plus de double niveau sur notre commune.

ENFIN !!!! Les travaux de changement de la canalisation d'eau potable ont commencé. Cela va engendrer pendant quelques mois des désagréments pour notre village mais cela est pour la bonne cause.

La première tranche de travaux partira de l'entrée de notre collectivité (côté en venant de Flagy) jusqu'à l'angle rue de Flagy et rue du Moulin.

Je peux compter sur votre participation et votre compréhension durant ce chantier.

Je remercie le syndicat d'eau potable de la vallée de l'Orvanne qui prend le financement en charge sur la totalité de l'investissement.

Les travaux de voirie rue du Moulin et rue Petite doivent démarrer début d'année prochaine sous la compétence de la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

En parcourant notre bulletin municipal, vous pourrez être informé des achats, autres travaux et festivités durant ces derniers mois.

Je tiens à féliciter les associations du village qui font vivre et proposent diverses activités, festivités et n'oublions pas que ce sont des BÉNÉVOLES...

Pour la 3ème dose de vaccination (plus de 65 ans), vous pouvez vous connecter sur Doctolib, et vous rendre au centre de vaccination de Montereau-Fault-Yonne. Il y a énormément de places disponibles. J'ai demandé à nos secrétaires de mairie de vous accompagner dans cette démarche pour ceux qui le souhaitent.

Le conseil municipal et moi-même restons à votre disposition pour écouter, échanger avec vous sur vos interrogations, propositions.

La boîte à idée est d'ailleurs en mairie pour recevoir vos demandes.

Au plaisir de vous voir sur les prochaines festivités.

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2021

Le 08 septembre 2021 à 20 heures en la mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Yves ROY, Maire, remise et affichée le 1^{er} septembre 2021.

Étaient présents : Djamila AMOUR-BARRAULT, Alain BARTHOUX, Denis CHOLLET, Johan FREMY, Elise GISLARD, Pascal MARTINEZ, Jean-Claude MONTAILLIER, Joël PAUPARDIN, Laëtitia PIRES, Yves ROY

Étaient absents excusés : Célia BUIRE pouvoir à Laëtitia PIRES, Hélène DECRESSAT pouvoir à Alain BARTHOUX, Benoît SAVARY pouvoir à Djamila AMOUR-BARRAULT, José TOMAS pouvoir à Yves ROY

Était absent : Alice BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Joël PAUPARDIN

Ont voté pour : QUINZE (14)

---oOo---

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour de la séance :

- **Le point n° 9 : Rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Montereau**

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent Conseil Municipal qui s'est tenu le 14 avril 2021.

Monsieur le Maire donne la parole aux élus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 14 avril 2021.

Joël PAUPARDIN est désigné secrétaire de séance.

---oOo---

1. AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE A L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT POUR LA REALISATION DU SITE INTERNET INSTITUTIONNEL

Dans le cadre du schéma de développement des usages et services numériques, le Département a décidé d'aider les communes de Seine et Marne de moins de 2 000 habitants dans la mise en place de leur site internet institutionnel. Cette décision a fait l'objet d'une convention approuvée par délibération du Conseil général n°2/2 en date du 24 juin 2011.

La plateforme technique utilisée dans le cadre de cette aide étant devenue obsolète, le Département décide de mettre en place une nouvelle plateforme technique et de migrer les sites internet des collectivités ayant déjà conventionné vers cette nouvelle plateforme.

Afin de prendre en compte ce changement de plateforme technique ainsi que les ajustements nécessaires en termes de sécurisation du site internet et de conformité au RGPD, il convient de conclure un avenant à la convention initiale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention relative à l'accompagnement du Département pour la réalisation du site internet institutionnel.

2. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR FIXANT LES CONDITIONS D'ACCES AUX DECHETTERIES DU SIRMOTOM

Après lecture de la délibération du Syndicat de la Région de Montereau Fault Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères (SIRMOTOM) en date du 07 mai 2021 relative à la modification du règlement intérieur fixant les conditions d'accès aux déchetteries du SIRMOTOM,

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider cette modification.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ACCEPTÉ à l'unanimité des membres présents et représentés, la modification de l'article 5 « les obligations des parties » du règlement intérieur fixant les limitations des accès aux déchetteries pour les week-ends.

3. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR FIXANT LES CONDITIONS D'ACCES AUX DECHETTERIES DU SIRMOTOM

Après lecture de la délibération du Syndicat de la Région de Montereau Fault Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères (SIRMOTOM) en date du 07 juillet 2021 relative à la modification du règlement intérieur fixant les conditions d'accès aux déchetteries du SIRMOTOM au regard du décret 2017-509 du 07 avril 2017 précisant que le seuil de mise en recouvrement est fixé à 15 euros et non plus à 5 euros,

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider cette modification.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ACCEPTÉ à l'unanimité des membres présents et représentés, la modification de l'article 6 « la tarification et le paiement du service par les professionnels » fixant les modalités de paiement.

4. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE INSTRUCTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU AU PROFIT DE LA COMMUNE DE THOURY-FERROTTES RELATIVE A L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DU SOL

En application des dispositions des articles R423-15 du Code de l'Urbanisme et L5211-4-1 du CGCT, une commune peut confier l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols à un EPCI.

La Communauté de Communes du Pays de Montereau met à disposition des communes l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols depuis le 1^{er} janvier 2015.

Il est proposé de déléguer à la CCPM, par convention, l'instruction des permis de construire et permis valant division y compris permis modificatifs, permis d'aménager y compris permis modificatifs et permis de démolir.

La convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition du service instructeur de la CCPM au profit de la commune de Thoury-Ferrottes pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol délivrés en son nom.

Le montant de la contribution de la commune pour ces services est calculé en fonction des demandes sur l'année civile écoulée sur un barème mis en place par la CCPM.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal,

DECIDE : de déléguer à la CCPM l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

APPROUVE : la convention d'instruction pour

- Permis de construire et permis valant division y compris permis modificatifs,
- Permis d'aménager y compris permis modificatif,
- Permis de démolir,
- Déclaration préalable « lotissement »
- Certificat d'urbanisme « opérationnel »
- Déclaration préalable « clôture »
- Déclaration préalable « travaux »

AUTORISE : Monsieur le Maire à signer la convention avec la CCPM.

5. MODIFICATION DU PERIMETRE DU SDESM PAR ADHESION DES COMMUNES DE DAMPMART, CLAYE SOUILLY, ANNET-SUR MARNE, CHAMENTRAY, COMPANS, GESVRES LE CHAPITRE, GRESSY, IVERNY, MAUREGARD, LE MESNIL-AMELOT, MONTGE EN GOELE, MOUSSY-LE-NEUF, OISSERY, PRECY SUR MARNE, VILLEVAUDE ET VINANTES

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2224-31 et L5211-18 relatif aux modifications statutaires ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2019/8 du 19 février 2019 portant modifications statutaires du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne et constatant la représentation-substitution de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart ;

Vu la délibération n°2021-07 du comité syndical du 3 mars 2021 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne portant approbation de l'adhésion de la commune de Dampmart ;

Vu la délibération n°2021-13 du comité syndical du 1^{er} avril 2021 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne portant approbation de l'adhésion de la commune de Claye Souilly ;

Vu la délibération n°2021-29 du comité syndical du 2 juin 2021 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, portant approbation de l'adhésion des communes de Annet-sur-Marne, Charmentray, Compans, Gesvres le Chapitre, Gressy, Iverny, Mauregard, Le Mesnil-Amelot, Montgé en Goële, Moussy-le-Neuf, Precy sur Marne, Villevaudé et Vinantes ;

Vu la délibération n°2021-42 du comité syndical du 6 juillet 2021 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, portant approbation de l'adhésion des communes de Oissery et Moussy le Neuf ;

Considérant que les collectivités membres du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) doivent délibérer afin d'approuver cette adhésion et la modification du périmètre qui en découle par l'arrivée des communes de Dampmart, Claye Souilly, Annet-sur-Marne, Charmentray, Compans, Gesvres le Chapitre, Gressy, Iverny, Mauregard, Le Mesnil-Amelot, Montgé en Goële, Moussy-le-Neuf, Precy sur Marne, Villevaudé et Vinantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE l'adhésion des communes de Dampmart, Claye Souilly, Annet-sur-Marne, Charmentray, Compans, Gesvres le Chapitre, Gressy, Iverny, Mauregard, Le Mesnil-Amelot, Montgé en Goële, Moussy-le-Neuf, Oissery, Precy sur Marne, Villevaudé et Vinantes au SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne).

AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine et Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

6. SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA CCPM 2021 – 2016

Vu la loi n°2010-1563 de réforme des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2014-58 du 27/01/2014 de modernisation de la FPT et d'affirmation des métropoles,

Vu la loi n°2015-991 du 07/08/2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la commission finances et administration générale de la CCPM en date du 8 juin 2021,

Monsieur le Maire expose,

La réforme des collectivités territoriales de 2010 oblige les EPCI à fiscalité propre à mettre en place à partir de 2015 un schéma de mutualisation des services dans la perspective d'une organisation territoriale efficace. Il permet à chaque collectivité de s'interroger sur la mutualisation des services avec l'intercommunalité, notamment sur la création de services communs pour des compétences non transférées. Ce document est désormais facultatif depuis la loi de réforme des collectivités territoriales de 2019.

Selon l'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport doit comprendre un schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat et doit être transmis pour avis, aux conseils municipaux de toutes les communes membres au plus tard le 30 septembre 2021 qui disposent alors de 3 mois pour se prononcer, faute de quoi l'avis est réputé favorable.

La Communauté de Communes nous ayant transmis son projet de schéma de mutualisation pour le mandat en cours, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'émettre un avis favorable au schéma de mutualisation de la CCPM tel que présenté en annexe
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents.

7. DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire expose au conseil :

Suite à la vente de la maison du Chemin du Jeu de Boules et afin de rembourser la locataire du dépôt de garantie,

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

il est proposé au Conseil Municipal de prendre une décision modificative, de la façon suivante :

Section Investissement					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Compte	Montant	Chapitre	Compte	Montant
21	21318	550.00	16	165	550.00
TOTAL		550.00			550.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés,

DECIDE d'approuver la décision modificative ci-dessus présentée.

8. ADOPTION DU REFERENTIEL M57 AU 1^{ER} JANVIER 2022

La norme comptable M57 permet le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées appelées à gérer des compétences relevant de plusieurs niveaux (communal, départemental et régional).

Elle est applicable :

- De plein droit, par la loi, aux collectivités territoriales de Guyane, de Martinique, à la collectivité de Corse et aux métropoles ;
- Par droit d'option, à toutes les collectivités locales et leurs établissements publics (article 106 III de la loi NOTRe) ;
- Par convention avec la Cour des Comptes, aux collectivités locales expérimentatrices de la certification des comptes publics locaux (article 110 de la loi NOTRe).

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui du budget géré selon la comptabilité M14 : budget général.

Les principaux apports induits par le passage à la norme budgétaire et comptable M57 sont les suivants :

- 1- Un référentiel porteur de règles budgétaires assouplies, en matière de gestion pluriannuelle des crédits, de fongibilité des crédits et de gestion des dépenses imprévues ;
- 2- Un pré-requis pour présenter un compte financier unique ;
- 3- L'intégration d'innovations comptables pour une amélioration de la qualité des comptes et une meilleure information du lecteur des comptes ;

La M57 nécessitera la dématérialisation des actes budgétaires (utilisation de TOTEM, d'Actes Budgétaires et du PES Budget).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

ENTENDU le présent exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, ADOPTE par droit d'option le référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

PRECISE que la norme comptable M57 s'appliquera au budget général géré actuellement en M14 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

9. RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Montereau pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE du rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Montereau pour l'année 2020.

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire a été contacté par Monsieur VION Laurent, Président du comité des fêtes de Chéroy pour organiser des manifestations en commun. Monsieur le Maire propose que le référent du comité des fêtes de la commune de Thoury-Ferrottes coordonne une réunion de travail avec ce Monsieur pour étudier ce qui pourrait être envisagé.
- Remerciements lors du décès de Monsieur l'Adjudant-Chef Pascal DOLAT
- Remerciements de la renaissance vouloise pour la subvention accordée par la commune de Thoury-Ferrottes
- Dégagement du passage du câble rue de Flagy, une procédure réglementaire a été engagée par la commune.

Sans action des propriétaires, la commune a mandaté une entreprise pour l'élagage des arbres à la charge des Consorts, ceux-ci refusant de payer la facture. Monsieur le Maire est en contact avec le Trésor Public pour trouver une solution. Quand nous voyons la rue de la gare et le chemin des marais avec des branches qui envahissent les lignes électriques, et qui provoquent des microcoupures ou des coupures suite à des chutes de branches qui sectionnent les câbles.

Avant de contester énormément de dossiers sur la commune, il serait bon de balayer devant sa porte et de se mettre en conformité avec la législation sur sa propriété.

- Présentation du dossier de construction du Grand Théâtre dénommé « Majestic » sur la ville de Montereau Fault Yonne

Intervention des conseillers

- Jean-Claude MONTAILLIER a participé au comité de bassin de l'Epage (Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux)
- Denis CHOLLET : la campagne de peinture a démarré sur la commune, il ne sera fait que les endroits les plus abimés, il y a un problème d'approvisionnement de peinture.

Denis CHOLLET et René DEMONT préparent une exposition à l'église de Thoury-Ferrottes le samedi 25 et dimanche 26 septembre.

- Djamila AMOUR-BARRAULT : suite à l'arrêt d'activités des artistes, des musiciens se proposent de venir gratuitement.
- Alain BARTHOUX : Quand démarre le chantier de la rue de Flagy concernant le changement de canalisation : les travaux sont prévus au 15 octobre pour une durée d'environ 3 mois.
- Pascal MARTINEZ : C'est une bonne nouvelle qu'une troisième classe ouvre à Thoury-Ferrottes

Quel est le retour du concert corse ? De bons retours des visiteurs, dommage, une faible participation.

- Laëtitia PIRES : Au vu de la lecture des relevés de vitesse, 127 kilomètres/heure en pleine journée, quelle solution ? Mettre des dos d'âne ? Comme c'est une route départementale, un rendez-vous sera demandé à l'ART.
- Elise GISLARD : Quand démarrent les travaux de la rue Petite ? Les travaux sont prévus en novembre.
- Johan FREMY : Problème de stationnement rue de Bichereau.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la vente de la grange rue du Moulin s'est faite ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h37.

Le Maire
Yves ROY

Le secrétaire
Joël PAUPARDIN



L'élagage, un enjeu pour tous

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la distribution de l'électricité. Il répond à un besoin d'amélioration de la qualité de fourniture électrique tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

1 Les responsabilités de l'élagage sont :

■ Soit à la charge de l'occupant (propriétaire ou locataire)

L'occupant a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur la propriété :

- Si la plantation de l'arbre est postérieure à la mise en place de la ligne.
- Si le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

L'occupant peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, l'occupant est responsable des dommages causés sur la ligne. Enedis demandera donc la réparation des préjudices subis. L'élagage doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC 11-201).

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de commencement de Travaux.

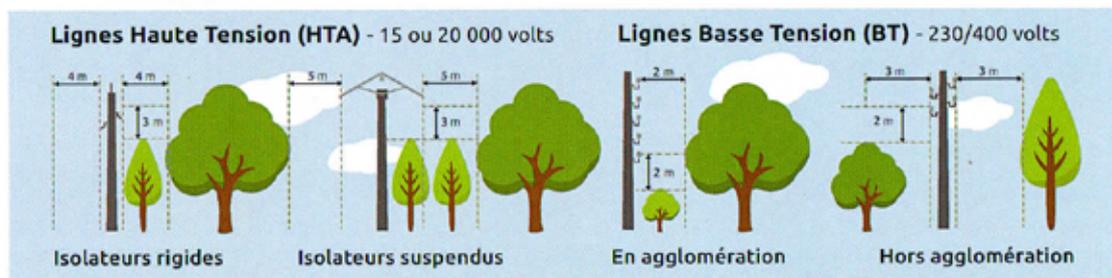
■ Soit à la charge d'Enedis

Le Code de l'énergie reconnaît à Enedis, le droit de :

« couper les arbres et les branches qui, se trouvant sur la parcelle de l'occupant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des court-circuits ou des avaries aux ouvrages électriques ».

Si Enedis intervient pour l'élagage des végétaux, l'occupant est informé au préalable.

L'équipe d'intervention se charge ensuite de ranger le bois et les branches coupées en bordure de propriété et les laisse à disposition. Leur évacuation se fait uniquement sur la demande du client et avec l'accord de l'entreprise.





© Enedis / Raphaël Firon

2 Les règles de sécurité, responsabilités

A respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, en câble isolé ou tombé à terre, même si équipé d'un isolant.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 5 mètres des lignes électriques.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu, ou en contact direct avec un câble isolé.
Si un arbre menace une ligne, prévenir le service d'urgence d'Enedis : 09 72 67 50 77.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir également le service d'urgence d'Enedis.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.

3 Quelques conseils

1. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
2. Entretenez régulièrement votre végétation.
3. Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres.

Pour nous contacter :

> Service d'urgence 24/24h :
09 72 67 50 77

> Par mail :
idfe-asi-elagage@enedis.fr

Vous pouvez également retrouver toutes les informations utiles sur notre site www.enedis.fr



Comment utiliser mon compteur Linky au quotidien ?

Linky est un compteur communicant qui permet le suivi quotidien de ma consommation et m'apporte de multiples avantages :

1 Gérer mes consommations

J'accède à mes données de consommation et de puissance depuis mon espace personnel sur enedis.fr ou sur celui de mon fournisseur d'électricité.

Je peux ainsi adapter l'abonnement de mon contrat d'électricité en fonction de mes besoins et faire des économies tous les mois.

Mes factures sont établies d'après ma consommation réelle et non à partir d'une estimation.

2 Détecter les pannes

Grâce à un diagnostic facilité à distance, ma fourniture d'électricité est rétablie encore plus vite.

3 Simplifier mes démarches

Mon relevé de consommation s'effectue à distance.

Fin des rendez-vous, pour de nombreuses interventions qui peuvent, à présent, être réalisées à distance.

4 Faciliter mon déménagement

La mise en service et la résiliation de mon contrat s'effectuent à distance en 24h.



À NOTER



> En cas de détection d'une surtension sur le réseau, le compteur coupe l'alimentation afin d'éviter d'éventuels dommages aux appareils électriques de mon logement.

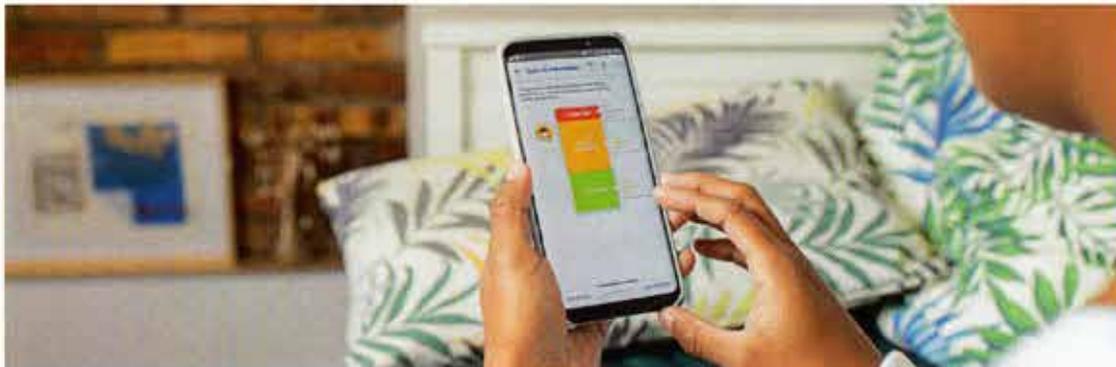
> Sur ma facture, je retrouve mes informations contractuelles ainsi que le numéro de mon point de livraison (PDL ou PRM).
> J'accède également à ces informations en appuyant sur la touche "+" de mon compteur Linky.

Pour plus d'informations : www.compteur-linky.com

Des questions sur mon contrat ? Je contacte mon fournisseur.



Comment suivre ma consommation sur mon espace personnel ?



Les étapes clés pour créer mon compte :

- 1 Rendez-vous sur www.enedis.fr
- 2 Cliquez sur "Mon compte client".
- 3 Laissez-vous guider par le site.
- 4 Accédez à votre espace client.
- 5 Identifiez-vous via votre point de livraison à 14 chiffres (PDL ou PRM), que vous retrouverez sur votre facture d'électricité ou sur votre compteur.
- 6 Enregistrez une copie de votre facture d'électricité.
- 7 Pour des raisons de sécurité, votre pièce d'identité vous sera demandée.
- 8 Une fois votre dossier accepté, vous recevrez un lien pour accéder à votre espace personnel.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur l'application mobile

enedis
À MES CÔTÉS



À NOTER

Quelques rubriques disponibles sur mon espace :

- **Suivre mes consommations**
J'accède aux informations de mon compteur. Je consulte mes données par heure / jour / mois. Je compare ma consommation à celle des foyers équivalents.
- **Mieux consommer**
Je retrouve des conseils écogestes.
- **Précaution de sécurité**
Je consulte les conseils sécurité à adopter en toutes circonstances.
- **Panne d'électricité**
En cas de coupure, je réalise un auto-diagnostic et, si nécessaire, je contacte Enedis via la rubrique « Aide et Contact » : une solution adaptée me sera proposée. Je consulte en direct l'état du réseau et je suis informé de l'évolution ainsi que de l'heure de rétablissement prévue.
- **Aide et contact**
Je retrouve la liste des contacts Enedis pouvant m'aider dans mon quotidien.

AGITÉ ?

REJOINS LES 1600 JEUNES DU TERRITOIRE DE SEINE-ET-MARNE

Trouve ton groupe ici : <http://sgdf77.fr>

En savoir plus ? contact@sgdf77.fr

sgdf.fr

NOUS AVONS BESOIN DE TON
ÉNERGIE



EFFRONTÉ ?

REJOINS LES 1600 JEUNES DU TERRITOIRE DE SEINE-ET-MARNE

Trouve ton groupe ici : <http://sgdf77.fr>

En savoir plus ? contact@sgdf77.fr

sgdf.fr

NOUS AVONS BESOIN DE TON
AUDACE



ALTRUISTE ?

REJOINS LES 522 BÉNÉVOLES DU TERRITOIRE DE SEINE-ET-MARNE

Trouve ton groupe ici : <http://sgdf77.fr>

Tu veux passer ton BAFA ? <https://sites.sgdf.fr/seine-et-marne/bafa/>

En savoir plus ? contact@sgdf77.fr

sgdf.fr

NOUS AVONS BESOIN DE TOI
DEVIENS BÉNÉVOLE



REJOINS LES 1 600 JEUNES
DU TERRITOIRE DE SEINE-ET-MARNE

Trouve ton groupe ici : <http://sgdf77.fr>

En savoir plus ?
contact@sgdf77.fr

REJOINS LES 522 BÉNÉVOLES
DU TERRITOIRE DE SEINE-ET-MARNE

Trouve ton groupe ici : <http://sgdf77.fr>

Tu veux passer ton BAFA ?
<https://sites.sgdf.fr/seine-et-marne/bafa/>

En savoir plus ?
contact@sgdf77.fr

BAVARDE ?

REJOINS LES 1600 JEUNES DU TERRITOIRE DE SEINE-ET-MARNE

Trouve ton groupe ici : <http://sgdf77.fr>

En savoir plus ? contact@sgdf77.fr

sgdf.fr

NOUS AVONS BESOIN DE TON
ÉLOQUENCE



GENEREUX ?

REJOINS LES 522 BÉNÉVOLES DU TERRITOIRE DE SEINE-ET-MARNE

Trouve ton groupe ici : <http://sgdf77.fr>

Tu veux passer ton BAFA ? <https://sites.sgdf.fr/seine-et-marne/bafa/>

En savoir plus ? contact@sgdf77.fr

sgdf.fr

NOUS AVONS BESOIN DE TOI
DEVIENS BÉNÉVOLE



RÊVEUSE ?

REJOINS LES 1600 JEUNES DU TERRITOIRE DE SEINE-ET-MARNE

Trouve ton groupe ici : <http://sgdf77.fr>

En savoir plus ? contact@sgdf77.fr

sgdf.fr

NOUS AVONS BESOIN DE TON
IMAGINATION



RESTAURATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE /



La dernière opération du contrat rural s'est finalisée par la restauration de la toiture de l'église versant sud.

La totalité des travaux réalisée par la Société CMB-BELLIOT, s'élève à 45 889,55 euros TTC.

La Commune a pris en charge 30 % : 12 515,33 euros
 La Région a participé à 40 % : 16 687,11 euros
 Le Département a subventionné à 30 % : 12 515,33 euros.

Cet investissement était nécessaire pour garder notre patrimoine en état.



LA DERNIÈRE MESSE DU PÈRE JÉRÉMIE /

Le Père Jérémie a célébré la messe en l'église de Thoury-Ferrottes le 4 juillet 2021.

Il était notre prêtre référent sur le secteur pastoral de Lorrez-le-Bocage depuis 7 ans. Il est appelé par l'Évêque sur un autre secteur à compter du 1er septembre.

Nous attendons son successeur.



UNE BELLE FÊTE NATIONALE /

La fête nationale prévue le mardi 13 juillet a été annulée en raison d'un temps très humide et des prévisions de fortes pluies.

La commune a décidé de reporter cette manifestation au samedi 17 juillet, où tout le monde a répondu présent. L'Amicale des pompiers tenait la buvette pour la restauration, la municipalité avait installé des ballots de paille pour permettre de dîner, et c'est Alex le DJ qui a proposé des jeux musicaux et distribué des bâtons lumineux pour les enfants. A notre demande, et c'est une première, Alex a éclairé notre mairie en bleu blanc rouge pour fêter la fête nationale.

Vers 23h tout le monde s'est dirigé rue de Verdun dans le pré comme chaque année pour assister au feu d'artifice tiré par Ciels en Fête. Et pour finir en beauté, le son du DJ a emmené sur la place de la mairie petits et grands dans une soirée ambiancée pendant une bonne partie de la nuit.





A VOS RAQUETTES !!! /

Comme prévu, la Commune a installé une table de ping-pong à l'aire de jeux, pour un montant de 4 533,60 euros (Table : 996,00 + Création d'un sol amortissant : 3 537,60 euros). Merci aux jeunes du village pour avoir aidé au montage. Elle rencontre déjà un réel succès. A vos raquettes !!!



ET VOLENT LES CIGOGNES /

Quelle surprise ce mardi 24 août vers 20h de voir une centaine de cigognes chercher un endroit pour la nuit. Quelques-unes se sont installées sur l'antenne relais Orange, d'autres se sont posées sur les pylônes électriques et certaines se sont regroupées à la carrière. Le lendemain à 6h45, tout ce petit monde était reparti !



UN VIDE-GRENIER RÉUSSI ! /

Après une année blanche, le vide-grenier a pu être organisé par Thoury'Bambel ce dimanche 12 septembre. Les camelots, chineurs, promeneurs, tout le monde a apprécié cette journée de rencontres qui nous a permis de retrouver un semblant de vie normale sous un beau soleil.

Dès 6h du matin, l'association se trouvait sur le terrain pour installer les vendeurs et leur proposer dans la matinée un petit café. Elle a aussi assuré la buvette-restauration. Petite nouveauté cette année en fin de journée, vous avez pu assister au tirage d'une tombola où de nombreux lots ont été gagnés.

Bravo aux bénévoles !



« HIVER » LIVRE PHOTO DE THOMAS GIGOT /

Thomas Gigot, photographe, habitant de notre commune, a récemment auto-édité un livre de ses photos dont certaines faisaient parties de l'exposition Hiver. Exposition qui a eu lieu en septembre 2019, à l'église de ne notre village.

Ce livre d'art a pu être réalisé grâce à un financement participatif qui a rencontré un franc succès.

Il est l'aboutissement de près de vingt ans de travail et se compose d'une soixantaine de photos, prises au gré de ses pérégrinations dans notre campagne, ainsi que sur les littoraux bretons, les montagnes alpines et les forêts morvandelles. Il y a capté ces ambiances si particulières faites de brumes, de brouillard et de neige qui donnent un aspect pictural à ses photos.

Thomas a offert un exemplaire à la bibliothèque que vous pourrez feuilleter jusqu'au 3 novembre (et disponible à l'emprunt par la suite). C'est l'occasion de vous replonger dans son œuvre ou de la découvrir. Vous pouvez aussi retrouver le livre dans les librairies alentours (notamment à l'espace culturel du Leclerc).

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à le contacter par téléphone au 06.64.42.86.97 ou par mail à thomas.gigot@gmail.com

Vous pourrez retrouver l'ensemble de son travail sur son site : www.thomasgigot.com



EXPO AU FIL DES LAVOIRS /

Le week-end du 19 au 20 juin dernier, le lavoir a accueilli 5 artistes de l'exposition itinérante 'Au fil des lavoirs' créée par Valentine Vanacore et la mairie de Blennes.

Sur un circuit de plusieurs lavoirs, de Dormelles à Blennes, 60 artistes ont investi les lavoirs pour présenter leurs créations, dans divers domaines artistiques dont certains proposaient des ateliers.



A Thoury, un atelier découverte du cyanotype (procédé ancien pour développer les photogrammes) était animé par Stéphanie Foucher, en plus de son exposition de photographies, Alicja Barthoux exposait ses créations et petits objets peints à la main, Marianne Broggi ses créations s'inspirant de la microfaune, avec ses insectes minuscules ou géants, Nadine Frot-Dumont nous a présenté ses meubles peints et quelques tableaux, et les charmants bijoux d'Aurélie Teytaut (Lilijoliebijou).

Beaucoup de visiteurs se sont déplacés, souvent à vélo, parfois en randonnée en empruntant les chemins du GR, pour une pause artistique et admirer notre lavoir rénové ouvert pour l'occasion.

Ce fût un franc succès pour cette 4^e édition de l'exposition 'Au fil des Lavoirs', qui a lieu tous les deux ans et également un excellent moyen d'admirer notre patrimoine rural au fil de l'Orvanne.



ANDA : ROCK THE CORSICA ! /



La commune a accueilli la Corse en la présence du groupe Andà. Après plusieurs concerts en gironde, ils nous ont fait l'honneur de faire une halte dans notre village avant de repartir sur l'île de beauté.

Ils nous ont fait voyager avec leurs chansons rock et aussi très émouvantes dans leur langue maternelle. Il faut savoir que la langue corse n'est pas un patois. C'est un dialecte propre à chaque micro régions de l'île. C'était pour tout le monde une vraie découverte.

Les personnes pouvaient se restaurer à la buvette tenue par Thoury Bambel.

Le maire et son conseil municipal remercient le gîte de la Caseline, pour l'hébergement gratuit du groupe et de son staff, les bénévoles qui sont venus monter la scène prêtée par le comité des fêtes de Flagy, ainsi que la commune de Villemaréchal pour le prêt du matériel.



EXPOSITION SCULPTURES ET PEINTURES /

Cet évènement culturel a bien entendu été précédé par un convivial vernissage le vendredi 24 à l'église de Thoury. Cela s'est fait au milieu des machines à explorer l'imaginaire animé et parallèle de Daniel, des mondes débordant de couleurs des tableaux peints par Denis et des assemblages de bouts de vieilles ferrailles et de leur élévation au rang d'objets sensibles et transmissibles de René.

L'organisation de cette exposition ne s'est pas faite uniquement avec notre seule volonté. Nous avons apprécié de recevoir des aides techniques, des prêts de matériels divers. Aussi nous adressons nos remerciements à la commune de Thoury-Ferrottes, de l'association La Curieuse ainsi qu'à la commune de Varennes-sur-Seine. Nous n'oublions pas non plus les indispensables « petites mains » qui ont participé à ce que notre exposition se fasse dans une ambiance agréable et bon enfant. Merci donc à Laurence, Odile, Anne-Marie, Grégoire et Michel. Le dimanche, les guitares et les chants de Gilles et de Michel ont apporté une touche musicale fortement appréciée du public enchanté.

Le succès de notre exposition n'aurait pas eu lieu sans la confluence de nombreux visiteurs : ceux de Thoury, de Bichereau, des Marais, de Flagy, de Dormelles, de Voulx, de Lorrez-le-Bocage, de Montereau, de Melun, des Parisiens et même une Québécoise qui, en ce beau dimanche passait par là.

Leur accueil souvent enthousiaste pour nos productions et leurs messages d'encouragement sur nos livres d'or démontrent bien que ce genre de manifestation créé à sa façon du lien, de la rencontre et favorise ce qui, au-delà de nos différences et divergences, fait lien social.

C'est ainsi que nous nous sommes très vite trouvés avec eux sur un même chemin de paroles, d'images, d'émotions. Nombreuses ont été leurs questions, nombreux ont été nos échanges. Nous espérons aussi en avoir emmené certains sur le chemin de ce genre d'aventure ; celle d'avoir envie de faire, d'oser faire et de montrer à d'autres que c'est possible.

Nous avons voulu montrer cela à du public, à des gens qui étaient venus en premier lieu pour voir, découvrir. C'est une chose, mais pour nous l'important était qu'ils ressentent du potentiel pour et par eux-mêmes. Quel que soit le support d'expression artistique, nous avons tenté de souligner l'importance du lâcher prise, de l'évasion vers des ailleurs pour mieux se retrouver en soi et en partage avec d'autres.

Nous n'excluons rien. Mais nous ne pensons pas que ce





soit un incontournable, un passage obligé. Pour preuve, nous sommes des autodidactes. Nous sommes des gens comme d'autres et qui puisent leurs sources, leurs forces, leurs déterminations créatrices en nous-mêmes d'abord et chez d'autres bien sûr aussi.

Nous nous considérons comme des intellectuels des mains et des manuels de la tête ! Notre approche s'inspire avant tout de celle que tout un chacun connaît durant l'enfance et qui consiste à explorer, prendre connaissance du monde à travers les yeux, les mains, etc. ; tous les outils sensibles et émotionnels basiques dont nous disposons. Finalement, quel que soit l'âge, on en est toujours là... A nous trois, nous avons cumulé 167 ans. N'était-ce pas un âge idéal pour se lancer à l'aventure et autant qu'il en est possible de se projeter vers son avenir ?

Daniel, Denis et René.

Environnement

OPÉRATION : NETTOYONS LA NATURE /

Ce samedi 25 septembre, l'association Pom'Nature organisait l'opération « Nettoyons la Nature ». Une vingtaine de volontaires se sont retrouvés sur la place la mairie.

Les trois groupes, équipés de chasubles, gants et sacs poubelle, offerts par les Etablissements Leclerc de Varennes-Sur-Seine, sont partis nettoyer les chemins et les bords des routes.

Encore trop d'emballage Macdonald, 1 antenne télé, 1 bloc WC, des bouteilles en verre, de la ferraille, du plastique ; tous ces déchets ont ensuite été déposés à la déchetterie de Voulx pour être recyclés.

Merci aux enfants, aux parents et à tous les bénévoles pour leur participation.



CLÉMENT MAUVAIS A PARTICIPÉ A LA RACE ACCROS FRANCE /

Samedi 24 juillet avait lieu la RAF 4ème édition 2 500 kilomètres en autonomie ou pas, 1100 km, 500 km et un 300 km en autonomie. Clément, habitant de notre commune, nous relate son aventure

« Samedi 7 h 34 – départ de Mandelieu-la-Napoule pour rejoindre Doussard après 1100 km.

La première journée commence bien avec quelques petits cols sur les hauteurs de Cannes pour rejoindre le Verdun et le Mont Ventoux. Au bout d'environ 120 km, mal de ventre et je n'avance pas dans les cols, il fait 40 degrés, c'est compliqué.

J'arrive quand même à la première base de vie (30 km), je décide de manger et me reposer un peu avant d'attaquer le Ventoux. Je repars vers 23 heures et fais le Ventoux de nuit, mais je suis toujours aussi mal dans les montées. J'arrive enfin au col et redescends aussitôt ; il est environ 4 heures du matin et je décide de dormir un peu au bord de la route. Je repars à 6 heures et m'aperçois que beaucoup de monde dort sur le côté.

Deuxième journée assez roulante avec quelques petits cols mais rien de difficile à part la chaleur (38 degrés). J'arrive à la base de vie de Saint Jean de Royans (550 kilomètres) vers 17 heures où Magali, ma compagne, m'attend. Une petite douche, une pizza et c'est reparti direction le Vercors, je rejoins le pied de l'Alpe-d'Huez vers 2 heures du matin. Pas d'eau, rien à manger, obligé d'attendre le matin pour refaire le plein.

Lundi, grosse journée qui s'annonce dans les Alpes, ouverture de la boulangerie 6 heures, avec mon collègue du jour on déjeune ; départ 6 heures 30, on enchaîne Alpe-d'Huez, col du Lautaret, Galibier (2 642 mètres), je rejoins la dernière base de vie au pied de l'Iseran fin d'après-midi ; une douche, je mange, je recharge GPS, téléphone et je repars pour le col de l'Iseran de nuit. J'arrive en haut de l'Iseran vers 23 heures 30, il fait 4 degrés, on ne reste pas longtemps en fait, il fait froid et la route est complètement trempée après l'orage. Je continue afin de sécher un peu et je m'allonge au bord de la route à Bourg Saint Maurice. Après 2 heures de sieste, il est 5 heures du matin, je pars pour la dernière ligne droite avec 3 cols quand-même (Cornet de Roselend, col des Saisies, col de la Colombière), 50 kilomètres de descentes qui font du bien pour retrouver les bords du lacs d'Annecy et l'arrivée à Doussard.

Arrivée 15 heures, après 3 jours et 7 heures de course. 1 500 kilomètres, 19 000 mètres de dénivelés, 23ème/130 participants. »

Bravo Clément.



Pascal Martinez est âgé de 54 ans et est responsable de chantier dans le domaine de la maintenance électrique. Il vit à Thoury depuis 25 ans ! Il est originaire des environs de Montereau et cherchait à s'installer à la campagne avec son épouse. Le hasard les a conduits à Thoury. Il s'y sent bien et adore la campagne et ses environs notamment le lavoir de Thoury.

Il a souhaité rejoindre l'équipe municipale par amour pour notre commune et en soutien à notre maire dont il apprécie le travail. Il est également membre de l'association « Thoury-Bambel » qui œuvre pour les enfants de Thoury et organise des animations dans le village. Ses plats préférés sont le couscous et la raclette.



Joël Paupardin est né il y a 40 ans à Thoury-Ferrottes. Il est agent SNCF. Il a vécu dans notre village jusqu'à l'âge de 26 ans et est revenu y vivre 9 ans plus tard. Il apprécie particulièrement les chemins menant à l'arbre de la liberté.

Joël a choisi de s'investir pour la commune car il aime s'impliquer et il est très attaché à notre village.

Il raffole de la nourriture japonaise et des fruits de mer !!!

Johan Frémy a 35 ans et est artisan dans le bâtiment. Il est arrivé avec sa famille à Thoury-Ferrottes en 2017. Il est né aux Ecrennes, un petit village situé à 25 minutes de Thoury.

Il apprécie particulièrement les alentours de Thoury des buttes de Montmachoux, au terre blanc en passant par la butte de Flagy. Il aime les chemins et les bois qui bordent notre village.

C'est un grand mangeur qui n'a aucun plat préféré en particulier, mais qui apprécie toute la cuisine traditionnelle surtout les plats en sauce !



Denis Chollet a 63 ans et est retraité d'une grande entreprise produisant et distribuant de l'électricité.

Sa femme et lui ont fait construire leur maison à Thoury il y a déjà 36 ans ! Ils cherchaient un endroit proche de leur travail et au calme pour élever leurs enfants.

Il aime se promener dans la campagne, les bords de l'Orvanne et dans les bois environnants.

Après avoir intégré l'équipe municipale pour un 1er mandat qu'il a trouvé très intéressant, il lui a semblé important se réengager pour continuer le programme et améliorer la vie de la communauté Thoury-ferrotoise. Il avait aussi à cœur de transmettre à ses nouveaux collègues élus son expérience et les ficelles de la mission de conseiller municipal.

C'est un gourmand qui a quand même réussi à choisir un plat préféré : les tomates farcies !

José Tomas a 66 ans, habite à Thoury-Ferrottes depuis 39 ans. Il est arrivé avec sa femme pour l'attrait du village et pour la campagne de proximité qui permet de se promener dans les chemins et de respirer le bon air.

Il a commencé en tant que conseiller municipal puis adjoint.

Etant retraité depuis 6 ans et disposant de plus de temps, il s'investi pleinement dans ses fonctions qui lui apportent tous les jours satisfaction.

Il n'a pas de préférence de recettes, il aime tout sauf les épinards.



PERMANENCES MAIRIE /

Lundi de 14h à 16h
 Mercredi de 9h à 12h
 Vendredi de 16h à 19h
 Tél. : 01 64 31 94 45
 Mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE /

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
 Levée du courrier à 16h15
 Mercredi de 9h30 à 12h
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 01 64 31 13 08

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE /

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 09 63 43 77 05
 Mail : bib.thoury@orange.fr

NUMÉROS D'URGENCE /

POLICE / GENDARMERIE : 17
 POMPIERS : 18
 SAMU : 15

Caroline Berthelot et Christelle Masson vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2, rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile. Tél. : 06 19 57 44 89

HORAIRES DE TRAVAUX de bricolage et jardinage bruyants /

Jours ouvrés de 7h à 20h
 Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
 Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

RAMASSAGE DES DÉCHETS /

Poubelle marron :
 tous les lundis.



Poubelle jaune :
 tous les jeudis.



Conteneurs à verre et à journaux :
 - en bas de la rue de Verdun
 - au lavoir de Bichereau
 - au golf de la Forteresse



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?
 Pour réduire vos déchets, apposez cet autocollant sur votre boîte. Disponible en mairie.

BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS DÉCHETS INTERDIT (art. 84 - règlement sanitaire départementale)**DÉCHETTERIE DE VOULX /**

Horaires d'hiver (1^{er} octobre au 31 mars)

Route de Saint-Ange. Tél. : 01 60 96 90 04

Lundi, mercredi, samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h

Vendredi : 13h30-18h

Dimanche : 9h-12h

Mardi, jeudi : fermé

Amiante : Se rendre à la déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Ecuelles. Tél. : 01 60 74 00 20

BROYAGE DÉCHETS VERTS /

Contact auprès du SIRMOTOM / 01 64 32 67 23

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES /

Afin de garder nos trottoirs propres, pelouses et espaces publics, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser les déjections de leur animal à chaque sortie !

**ILS SE SONT DIT OUI /**

Mégane, Flavie, Magaly Mahaut et **Jonathan** Checa-Vazquez, le 25 septembre 2021.

**ILS NOUS ONT QUITTÉS /**

Mme **David** Edith, Béatrice, Jeanne, le 24 août 2021.

Mme **Barrault** Régine, Andrée, le 29 août 2021.

**ILS SONT NÉS /**

Arya, fille de Gianni Garrido et de Lindsay Dromigny, née le 30 juin 2021.

Emmy, fille de Nicolas Morand et de Lolita Tresse, née le 11 août 2021.

Anastasia, fille de Florian Pellard et d'Anne-Lise D'Hooghe, née le 21 août 2021.

Iris, fille de Matthew Fernandez et d'Eugénie Darcheville, née le 22 août 2021.

Esco Bar
Bar - Tabac - Jeux - Brasserie

01.64.31.10.26
escobar.thoury@gmail.com
39 rue de Flagy
77940 THOURY-FEROTTES
RCS B31 111 018 MELUN



Lundi : 8h30-12h / 16h30-18h30
Mardi : 8h30-12h / 16h30-18h30
Mercredi : 8h30-12h / 16h30-18h30
Jeudi : Dormito
Vendredi : 8h30-12h / 16h30-18h30
Samedi : 8h30-12h
Dimanche : Dormito



Thomas GIGOT
PHOTOGRAPHE

thomas.gigot@gmail.com
www.thomas.gigot.com
06.64.42.86.97



Formule à partir de 15,50 €

Ouvert tous les midis et les vendredis et samedis soirs.
Ouverture le soir en semaine sur réservation pour les groupes

Domaine de la Forteresse - 77940 Thoury-Ferottes - Tél. 01 60 96 02 13 - Fax. 01 60 96 01 41
restaurant@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com



SARL MORIZE
4 rue de Bichereau 77940 THOURY-FEROTTES

SARL MORIZE
maçonnerie générale et couverture

0624781068 - 0174606671
jeanmi7713026@hotmmail.fr



"Entre Ciel & Terre"
Thérapies naturelles
Développement personnel

07 69 39 13 96

NATUROPATHIE
IRIDOLOGIE
MAGNETISME
ASTROLOGIE

Associative loi 1901

8 rue du moulin - 77940 THOURY FEROTTES

Melo Coiff
Coiffure maquillage et ongles
Service à votre domicile

06.59.85.33.28

Rameau mélodie
77940 thoury ferottes
melodie.tomjan@laposte.net

Facebook: meloCoiff



SOFREP
MR KHEDR

Revêtement sols et murs - Agencement de pièces - Peints maçonnerie - Travaux de finition

76 Rue de Flagy - 77940 Thoury Ferottes
Tél: 0620642633 Site: 0104750189/77
Site: www.sofrep77.com
Email: contact@sofrep77.com - sofrep@thomail.fr



TSO Informatique

Dépannage Informatique à domicile
Conseil - Installation - Initiation - Maintenance

56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferottes
Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91
Email : contact@tso-informatique.com



Mounir & Elise MANSOURI

06.22.67.78.57
06.24.22.50.76
me.printer77@gmail.com
@ MSE Print

7 rue des Brandais - 77940 Thoury Ferottes

SERIGRAPHIE TRANSFERT SUBLIMATION

Les Attelages du Prat
Tel 06 09 07 87 10



Mail : lesattelagesduprat@orange.fr
http://lesattelagesduprat.e-monsite.com



La Forge d'Antan
Ferronnerie d'Art
Serrurier

Fabrication sur mesure et pose:
Portails, Clôtures, rampes d'escaliers, gardes corps, Balcons, marquises

Sébastien Couard
11 Rue de Bichereau 77940 Thoury Ferottes
06 15 25 23 89

Laëtitia Photographie
laetitia.photographie@hotmail.com
Laëtitia Photographie



Portrait Grossesse Mariage
Naissance Evénements

PIZZA à JOËL
Pizzas à emporter

06 59 60 04 68

N'hésitez pas à appeler pour réserver de 17h à 21h
 Paiement par chèque ou espèces uniquement



Votre carte de visite
ici
C'est gratuit pour
toutes activités sur
Thoury !



Mylène HONORÉ
Conseillère en immobilier

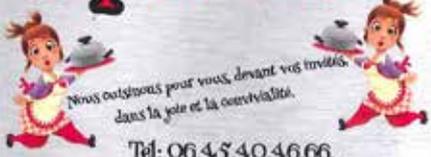
07 49 37 51 97
mylene.honore@ladfrance.fr
Fontainebleau et ses environs (77)

Si vous souhaitez en savoir plus, cliquez sur le lien "M&E" dans la colonne de gauche, ou contactez-nous par téléphone au 01 60 96 02 13 ou par email à melodie.tomjan@laposte.net

Suivez-moi  iadFrance 

Votre carte de visite
ici
C'est gratuit pour
toutes activités sur
Thoury !

Pepette chaud



Nous organisons pour vous, devant vos invités, dans la joie et la convivialité.

Tel: 06.45.40.46.66.

Isabelle Guillemot
Conseillère Partylite

Bougies
et
accessoires

Facebook: Isabelle conseillère Partylite
<http://isabelle.partylite.fr>
Tel: 06.33.66.14.83

Les de Paris

Dadou Services

PIRES Adrien
77940 Thoury Ferrottes
dadousservices@gmail.com

Aménagement intérieur
Entretien de jardin
Bricolage Divers

06.33.98.11.82

STANHOME world

MARIE FRANCE GRAFFAGNINO
Votre Conseillère

Fort.: 06 08 14 90 58

MARIE-ANNE SERVICES

Tél. 01 60 70 49 39 / 06 20 71 20 19
SERVICE A LA PERSONNE

Prestations entièrement personnalisées,
permettant aux personnes âgées,
aux personnes en perte d'autonomie,
dépendantes ou handicapées de continuer
à vivre chez elle en toute indépendance.

Catherine Secret@ire-Online

SERVICES POUR
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

www.catherine-secret@ire-online.fr catherine.secret@ire-online.fr

TEMLIER Catherine
8 rue du moulin 77940 - THOURY FERROTTE
07 49 77 90 16

M.C. CHARPENTE BOIS

couverture, zinguerie,
modification de charpente, aménagement de combles, escalier, terrasse...

Clément Mauvois
Tel: 06 81 43 33 35
mc.charpentebois@gmail.com
www: 788 784 288

17 rue de Flagy 77940 Thoury-Ferrottes

GREGOIRE TOUZEAU
Achat

ANTIQUITES, DESIGN CONTEMPORAIN
tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, luminaires, photos, jouets...

09-50-46-17-00 06-84-10-53-59

Jérémie Cohen
Ostéopathe D.F.O

17 bis rue de Flagy
Thoury Ferrottes

07 66 08 56 53

osteopathe.thoury@gmail.com

Nourrissons, enfants, adultes,
femmes enceintes, sportifs

Gîte de la Caseline
(Thoury-Ferrottes)

Denise Quatre
06 80 05 51 47

Bruno Pelletier
06 09 70 82 85

Site internet :
«Gîte de France en
Seine-et-Marne»
n°394

"GITES DE FRANCE"

**Chambres d'hôtes
de l'Orvanne**
(Thoury-Ferrottes)

Marie-France et
Henry Graffagnino

9, rue du Pont de la
messe - Bichereau
01 60 74 73 66
06 08 14 90 58

Henri.graff@
wanadoo.fr

"GITES DE FRANCE"

**Floriane
HERON**
Présentatrice Unique

06.66.42.72.11.
floriane.heron@gmail.com
<http://www.uniquesproduits.com/>
FlorianeHeron
Page Facebook : Floriane H.

Animation Dj Événementiel

Tiësta Night

06.65.42.08.69
Tiësta_night@hotmail.fr

Facebook

MADISON BIANCHI

EDUCATEUR CANIN
À DOMICILE

06.35.40.79.59
MADISON.BIANCHI@OUTLOOK.FR

TAXI BRICE
Commune de Thoury-Ferrottes

GARES AÉROPORTS
HÔPITAUX ÉVÉNEMENTS
TOUTES DISTANCES

06.68.39.94.14
smtaxi77@gmail.com

Votre carte de visite
ici
C'est gratuit pour
toutes activités sur
Thoury !

APJ - JARDIN
6 rue de Thoury 77910 Thoury Ferrottes
posealixjoseph@yahoo.fr
06.23.35.51.50

Votre carte de visite
ici
C'est gratuit pour
toutes activités sur
Thoury !

Dimanche 31 octobre 10h à 17h

Braderie aux livres

Bibliothèque municipale



Dimanche 31 octobre

Fête de la pomme

Organisée par
l'association Pom'nature.

Place de la mairie



Dimanche 12 décembre

Spectacle de Noël

Pour les enfants habitant Thoury
de la maternelle au CM2.
Organisé par Thoury'Bambel.

Salle de la Chouette Effraie



PIZZ à JOËL - Place de la mairie - les vendredis :

29 octobre	4 mars
12 novembre	18 mars
26 novembre	1 avril
10 décembre	15 avril
7 janvier	29 avril
21 janvier	13 mai
4 février	27 mai
18 février	10 juin

LA FABRIQUE - Place de la mairie - les vendredis :

5 novembre	11 mars
19 novembre	25 mars
3 décembre	8 avril
18 décembre	22 avril
14 janvier	6 mai
28 janvier	20 mai
11 février	3 juin
25 février	17 juin

Mairie de Thoury-Ferrottes

Directeur de la publication : Yves Roy

Maquette et conception graphique : Thomas Gigot

Comité de rédaction : Elise Gislard, Célia Buire, Yves Roy, Joël Paupardin, José Tomas

Ont aussi collaboré à ce numéro : S. Foucher, M. David, Y. Primard, Thoury'Bambel, R. Demont, D. Chollet

Photos : Y. Roy, J. Tomas, S. Foucher, E. Gislard, D. Chollet

Pour contacter la rédaction, envoyer des idées, propositions d'articles, photos ou illustrations : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr
Imprimé sur papier par Espace Graphic. Ne pas jeter sur la voie publique.

Octobre 2021 - www.thoury-ferrottes.fr - Facebook : Thoury Ferrottes Officiel !